



CIRCULAIRE AUX USAGERS

RLB/DT/ST

Mise en œuvre d'un système de vidéoprotection sur le Port de Dégrad-des-cannes

Dans un souci de sécurisation de la plateforme portuaire et afin de garantir une meilleure protection des personnes et des biens sur le Port, le Grand Port Maritime de la Guyane s'est équipé d'un système de vidéoprotection.

Ce système est constitué de 12 caméras dômes et de 6 caméras fixes sur l'ensemble de l'emprise foncière du GPM Guyane, conformément au plan joint.

L'emplacement des différentes caméras est pensé pour répondre aux préconisations du code ISPS vis-à-vis de la sûreté et des actes de malveillance qui pourraient survenir dans l'enceinte portuaire, tout en respectant le principe de proportionnalité :

1. Description des équipements :

- Les caméras dômes permettent une visualisation à 360°, et de bas en haut,
- Les caméras fixes visualisent dans une seule direction donnée et préétablie.
- Chaque caméra est équipée d'un zoom plus ou moins puissant suivant le modèle
- Des masques dynamiques permettent de ne pas visualiser les habitations, les bureaux extérieurs et zone militaire, autrement que de manière très générale et lointaine ou sous forme de « floutés ».

2. Exploitation des images :

- Le retour des images est effectué sur des écrans, dans deux bureaux dédiés du GPM Guyane.
- La conservation des images est de 30 jours maximum.
- La visualisation des images en temps réel et enregistrées est autorisée uniquement au personnel dûment habilité par le Directeur Général du GPM Guyane.

3. Mise en service :

Le système de vidéoprotection est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2014. La caméra dôme 3 sera mise en place après achèvement des travaux du quai 2.

4. Déclaration à la CNIL :

Le GPM Guyane a effectué la déclaration de son dispositif auprès de la CNIL (n°1733088 v 0).

Toute personne dispose d'un droit d'accès aux images la concernant.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction Générale au 0594 29 96 60 - gpm@portdeguyane.fr

Le Directeur Général,

Maritime

Philippe LEMOINE